

Conseillers en exercice :	23
Présents :	18
Pouvoirs :	4
Absents non représentés :	1

DÉPARTEMENT
CALVADOS
ARRONDISSEMENT
CAEN
CANTON
TROARN

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le 14/04/2026
ID : 014-211407127-20260408-12CM2026027-DE



Date de convocation du CM : 1^{er}/04/2026

DÉLIBÉRATION
SÉANCE DU 08/04/2026

12-CM-2026-027 – Désignation du représentant auprès du CNAS

Vu le code de général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner un délégué élu de la commune auprès du Comité National d'Action Sociale (CNAS),

Madame Laure OLIVIER présente sa candidature.

Sur proposition de M. le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 22 voix, à l'unanimité,

Article 1 : DÉCIDE de procéder à l'élection du représentant de la commune auprès du Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Article 2 : DÉSIGNE Madame Laure OLIVIER en tant que déléguée élue de la commune auprès du Comité National d'Action Sociale,

Article 3 : Ampliation de la présente délibération sera adressée à :

- Monsieur le Préfet.
- Le président du CNAS.

Le Maire,

Didier LEFORT

